

Marie-Laure Sedenne : femme syndiquée et fière de L'être

**Défendre les femmes
dans l'entreprise.**

**Le credo
de Marie-Laure
Sedenne.**

Chez ACI Le Mans, filiale de Renault, tout le monde ou presque l'appelle "Marie". Ceux qui ne la connaissent pas sont peu nombreux. La résultante de 28 années d'ancienneté sans doute mais aussi et surtout de sa personnalité. Disons que Marie-Laure Sedenne a pour habitude de dire clairement ce qu'elle pense ! Forcément, ça laisse des traces.

Défendre la parité hommes / femmes

D'aucuns s'en souviennent d'ailleurs. Notamment lorsqu'elle aborde le sujet des femmes dans l'entreprise et la place qui leur est réservée dans une société éminemment masculine. "Je me suis essentiellement engagée à la CFE-CGC pour défendre la parité hommes / femmes. De ce point de vue, il y a vraiment un problème chez nous" explique-t-elle. Sur les 2 400 salariés qu'il reste dans l'usine, après avoir connu, dans les années 80, à l'époque où l'entreprise portait encore le nom de Renault, près de 8 000 collaborateurs, 210 sont des femmes. Soit 8,75% de l'effectif global actuel. Pour moitié affecté dans les ateliers alors que l'autre moitié travaille dans les bureaux. "Les hommes doivent entendre le message que nous portons. Les femmes ont aussi le droit

de travailler, d'avoir une vie sociale qui ne peut se réduire aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants" s'énerve-t-elle. Dotée d'une belle énergie, qu'elle tient, dit-elle, de sa grand-mère et de sa mère, et convaincue qu'elle peut faire bouger les choses, Marie-Laure Sedenne, a donc entrepris de parler aux femmes.

Une belle réussite

"J'ai commencé par rédiger des tracts sur le sujet de la parité puis j'ai organisé des repas, rien que pour les femmes" raconte-t-elle. L'initiative, prise en 2009, fait boule de neige. Sur les six repas organisés à l'heure du déjeuner en 2009, 70 femmes sont venues, soit le tiers de l'effectif féminin. "Les femmes se sont rendues compte qu'elles vivaient peu ou prou des situations identiques et qu'elles pouvaient éventuellement s'entraider" poursuit Marie-Laure Sedenne qui a collecté, de manière anonyme, les témoignages des participantes pour les transmettre à l'intersyndicale. Effarée par ce que les femmes disent, l'intersyndicale décide alors de missionner un cabinet extérieur pour réaliser un audit sur l'ensemble des sites Renault. Audit qui confirme les différences de traitement entre les hommes et les femmes : postes beaucoup plus dégradants, à diplôme égal, pour les femmes que pour les hommes, salaires inférieurs, maternité considérée comme une maladie, réflexions désobligeantes liées au fait d'être une femme,... "La direction a bien été obligée de se positionner" reprend Marie-Laure Sedenne qui regrette qu'il faille en arriver là pour que la condition des femmes progresse en entreprise. Cette année, elle a décidé qu'elle organiserait cinq repas et espère fortement que les hommes de l'entreprise se sentiront un peu plus concernés par la question de la parité. "Maintenant, les femmes m'appellent lorsqu'elles ont un souci" ajoute-t-elle. Une belle réussite pour Marie-Laure Sedenne dont le bénéfice de ses initiatives s'est traduit dans les urnes : elle a été élue déléguée du personnel en juin dernier.



Biographie express

- 1962** : naissance au Mans.
- 1980** : obtient son Bac G2.
- 1982** : est embauchée en CDI chez Renault Le Mans au service Salaires.
- 1988** : passe au service Administration.
- 2000** : adhère à la CFE-CGC.
- 2002** : s'investit dans la gestion de la trésorerie et du fichier adhérents de la section.
- 2004** : devient technicienne contrôle de gestion après 10 ans au service Comptabilité.
- 2009** : organise, au sein de l'entreprise, ses premiers déjeuners spécialement dédiés aux femmes.
- 2010** : est élue déléguée du personnel et s'empare de la question de la parité hommes / femmes.